

Les outils d'analyse financière

Le plan comptable de 1957 étant essentiellement fondé sur la description de la situation patrimoniale de l'entreprise, n'a défini aucun instrument de réflexion et de résolution de problèmes d'ordre financier.

Ainsi, chaque analyste peut mettre au point sa propre méthode suivant les finalités qu'il poursuit.

Le seul apport du plan comptable marocain se définit essentiellement dans la présentation des états de synthèse.

A. Le Bilan :

Le bilan est une représentation exhaustive du patrimoine de l'entreprise.

En analyse financière, le bilan a toujours constitué un document essentiel pour l'appréciation de la solvabilité et l'équilibre financier de l'entreprise.

Une analyse des bilans des exercices successifs de l'activité de l'entreprise permet de dégager la tendance générale de l'évolution de l'entreprise.

Aussi, à partir de ces bilans, l'analyste financier pourra établir soit le bilan fonctionnel, soit le bilan financier selon la nature du diagnostic et son objectif.

1. Le bilan fonctionnel :

L'analyse fonctionnelle du bilan est facilement réalisable à partir des documents comptables du PCM, car ce dernier met en évidence cette approche fonctionnelle : les comptes sont classés suivant leur fonction, soit :

- Investissement ;
- Exploitation ;
- Financement.

Ainsi, l'analyse financière fonctionnelle nous permet de :

- Construire le bilan fonctionnel condensé (ou bien en grandes masses) ;
- Calculer les indicateurs de l'équilibre financier et de la trésorerie :

$$\mathbf{FRF = FR - AI}$$

$$\mathbf{BFG = AC (HT) - PC (HT)}$$

$$\mathbf{TN = TA - TP \text{ ou bien } TN = FRF - BFG}$$

Le fonds de roulement vérifie si les immobilisations de l'entreprise sont réellement financées par les ressources stables et sûres de l'entreprise.

Lorsque le FRF est positif, cela signifie que l'entreprise dégage un surplus de ressources permanentes par rapport à l'actif stable, qui pourra être utilisé pour financer d'autres besoins de l'entreprise.

Concernant le BFR, on y distingue deux notions : Le BFR d'exploitation et le BFR hors exploitation. Grâce à cette distinction, l'entreprise peut savoir si l'équilibre financier provient de son activité propre ou plutôt de ses opérations exceptionnelles.

- Calculer les ratios de l'analyse fonctionnelle du bilan ;
- Faire une synthèse de l'évolution du bilan à travers le tableau de financement.

2. Le bilan financier :

C'est le bilan retraité en fonction de critères qui intéressent particulièrement les banques.

Le bilan financier est établi par les banques qui cherchent à apprécier la solvabilité d'une entreprise avant de s'engager vis-à-vis d'elle. Un bilan financier se base sur les 3 mots-clés :

- Liquidité ;
- Exigibilité ;
- Solvabilité.

Dans ce type d'analyse, le patrimoine de l'entreprise est analysé dans une optique de cessation d'activité.

La liquidité signifie l'aptitude de l'entreprise à transformer rapidement ses actifs en trésorerie.

L'exigibilité signifie la capacité de l'entreprise à respecter les dates d'échéance de règlement de ses dettes.

La solvabilité désigne, quant à elle, la capacité de l'entreprise à régler l'ensemble de ses dettes.

Ainsi, au lieu de classer les éléments du bilan par fonction (comme le fait le Plan Comptable Marocain), on les reclasse par échéance : +1 et -1 d'an. On utilise pour cela les informations données au pied du bilan, ou bien celles qui figurent dans le tableau des créances et dettes de l'ETIC.

B. Le compte de produits et de charges (CPC):

Le CPC constitue en quelques sortes « le film » de l'activité de l'entreprise pendant une période donnée. Il permet la décomposition par catégorie de charges et de produits du résultat net inscrit au bilan.

Le CPC se présente sous forme d'un tableau qui fait ressortir trois niveaux de la formation du résultat : exploitation, financier et non courant.

Concernant les charges, le plan comptable marocain en fait un classement par nature (charges de personnel, autres charges externes, charges financières, ...). Cependant, afin de mesurer la part relative des divers services de l'entreprise (approvisionnement, production, distribution,...) dans la formation des résultats, on peut procéder à un reclassement des charges par fonction et calculer par la suite les marges.

C. L'état des soldes de gestion (ESG) :

L'ESG constitue un outil d'analyse de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise. C'est un état de synthèse qui n'est obligatoire que pour les entreprises qui tiennent leur comptabilité selon le modèle normal. Il permet de décrire en cascade la formation du résultat (à travers le tableau de formation du résultat) et de calculer la capacité d'autofinancement et de l'autofinancement de l'exercice.

D. Le tableau de financement :

C'est un tableau qui permet de comprendre et d'analyser les flux d'emploi et de ressources, c'est-à-dire comprendre l'évolution des emplois et des ressources du bilan. Il comprend 2 tableaux :

- Tableau de synthèse des masses du bilan ;
- Tableau des emplois et ressources.

E. L'ETIC :

Il a pour objet de fournir les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des autres états de synthèse. Il complète donc les informations données par le bilan, le CPC, l'ESG et le tableau de financement pour permettre à l'entreprise de donner une image fidèle de sa situation et de ses résultats.